

**03heures****+ 15 mn de test**

Sûreté 11.2.6.2

Accès sans escorte aux zones de sûreté à accès réglementé

Public - pédagogie

Public / Pré requis :

Public: Personnes autres que les passagers qui doivent bénéficier d'un accès sans escorte aux zones de sûreté à accès réglementé

Prérequis: Bonne maîtrise du français parlé et écrit

Équipement obligatoire : Aucun

Pédagogie / modalité d'évaluation :

- Alternance de théorie et d'échanges pédagogiques
- Test de fin de session (00h15)

Objectifs

- Connaître les actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
- Connaître les objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté
- Connaître les prescriptions légales applicables
- Comprendre la configuration du point d'inspection/de filtrage et du processus d'inspection/de filtrage

Programme de formation

- Historique de la sûreté de l'aviation
- Objectifs et organisation de la sûreté
- Exigences réglementaires
- Articles prohibés
- Réaction en cas de détection d'articles prohibés
- Contrôle d'accès
- Procédure de notification
- Protection du fret et du courrier
- Exigences relatives au transport
- Connaissance des procédures de contrôle d'accès et des procédures d'inspection/de filtrage correspondantes
- Connaissance des systèmes de titres de circulation aéroportuaires
- Connaissance des procédures de notification
- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté